

## SYSTEME URBAIN ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Joseph H. Chung  
Département de Sciences économiques  
Université du Québec à Montréal  
Montréal, Québec  
H36 3P8

Le discours de M. De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale (MEER) prononcé le 30 octobre 1980 devant la Chambre de commerce de Québec [11] constitue une nouvelle orientation de la politique de développement régional au Canada. L'orientation antérieure peut être caractérisée par son approche sectorielle en faisant abstraction de la variable spatiale en tant que facteur approprié du développement régional, par l'accent mis sur la mobilité des facteurs de production comme moyen d'atténuer la disparité régionale, par l'importance accordée à l'installation des firmes de taille relativement importante souvent venant de l'extérieur et par le manque de considération accordée aux initiatives locales.

La politique de développement régional traditionnel au Canada n'a pas produit tous les résultats qu'on aurait souhaités et s'est traduite par l'accentuation de la disparité régionale dans certains cas et par le gaspillage de fonds publics [6,9,21]. Le discours de M. De Bané constitue dans la mesure où il sera appliqué, un nouveau départ de la politique de développement régional. Le fait saillant de cette nouvelle approche consiste en la coordination entre l'approche sectorielle et l'approche spatiale d'une part, et en la mise de l'accent sur les initiatives locales et sur la collaboration avec les organismes locaux, d'autre part. Il convient de citer un passage du discours:

... mon Ministère étudie présentement la possibilité d'élaborer de nouveaux moyens d'appuyer directement les programmes et projets de développement au niveau local ou communautaire. Parmi les mesures possibles à l'appui de cette stratégie, je pense à une décentralisation plus poussée de mon Ministère, à la création de nouveaux modes de communication avec les milieux locaux et régionaux, tout particulièrement avec les députés, et à de nouveaux moyens d'accorder une aide aux activités des groupes, des associations et des

organismes locaux de développement dans les régions les moins nanties du pays.

Nous reconnaissons que cette nouvelle orientation de la politique d'Ottawa est la bienvenue. Cependant, pour que cette politique réussisse, il faut qu'elle s'inspire d'une compréhension adéquate du mécanisme de localisation spatiale des activités économiques. Il faut que les responsables de la politique soient conscients de la dynamique de la configuration spatiale (hiérarchie de villes) en tant que facteur de développement régional. Surtout l'intégration de l'approche sectorielle à l'approche spatiale qui constitue le principal objectif de la nouvelle orientation annoncée nécessite avant tout la compréhension de la localisation spatiale de différents secteurs de l'économie.

Le but de cet ouvrage est donc d'analyser l'impact d'une série des variables dont la variable spatiale sur la localisation spatiale de différents secteurs de l'économie régionale. Il est à espérer que les résultats de notre analyse puissent contribuer à l'amélioration de la nouvelle politique du MEER.

### **Théorie de développement urbain et régional**

La littérature actuelle portant sur les facteurs de développement urbain et régional identifie les groupes de facteurs suivants : les caractéristiques économiques du système urbain, les caractéristiques spatiales du système urbain, la structure industrielle de l'économie locale, la base économique et l'économie d'agglomération.

Certains auteurs reconnaissent l'importance des caractéristiques économiques et spatiales en tant que facteurs de croissance de l'économie locale et régionale. Boisvert [3] et Crowley-Hartwick [10] ont tenté d'estimer l'impact de différentes caractéristiques économiques et spatiales sur la croissance de l'économie. Par exemple, Boisvert démontre que le niveau d'intégration du système urbain a un impact sur la croissance démographique de la ville membre. Berry [2], et Pederson [24] prétendent que le profil du système urbain affecte la diffusion spatiale des innovations. La théorie de la place centrale reconnaît que la localisation régionale des activités économiques, surtout les activités tertiaires dépend de la structure du système urbain et de la position relative qu'occupe la ville membre dans le système.

Le cheminement logique de la théorie du pôle de développement de Boudeville [4] et de la théorie du développement dissymétrique de Myrdal-Friedman-Hirshman [22,13,16] est que la croissance économique d'une région ou d'une ville est affectée par le rapport de force entre la ville (ou la région) dominante ou les villes (ou les régions) dominées. Si bien que dans certaines circonstances, la croissance de

la ville dominante peut nuire à celle des villes dominées. La structure industrielle locale constitue également un facteur de développement. La théorie de Perroux [25] et les théories de filières de production industrielles démontrent clairement que le degré de diversification de l'économie locale et la présence des industries de pointe ont un effet déterminant sur le développement. La théorie de base économique souligne l'importance de la demande externe comme facteur de développement [1]. Enfin, un nombre croissant d'auteurs attribuent le développement local et régional à l'économie d'agglomération [19,29].

Il va de soi que cette liste est loin d'être exhaustive. Cependant, les facteurs de développement local et régional identifiés permettent de placer la question de l'approche intégrée sectorielle et spatiale dans une perspective appropriée. Il est certain qu'on ne peut pas localiser n'importe quelle industrie dans n'importe quel endroit. Chaque industrie comporte ses propres facteurs de localisation. Une des causes de succès fort mitigée de l'approche sectorielle classique est sans doute l'abstraction souvent faite des contraintes spatiales. Il faut modifier l'unité spatiale cible de l'aide gouvernementale et la définir en fonction des villes et du système des villes indépendamment de la frontière administrative de la province. Ceci est d'autant plus important que l'économie nationale est de plus en plus concentrée dans les villes et que la tertiarisation de l'économie s'intensifie.

### **Modèle**

La variable dépendante est la croissance décennale (1961-1971) des activités tertiaires et des activités manufacturières. La croissance des activités tertiaires est représentée par celle de la main d'oeuvre (en nombre), tandis que la croissance des activités manufacturières est représentée par la variation d'emploi (en nombre). Conformément aux théories de développement urbain et régional, les variables indépendantes sont comme suit :

- (a) caractéristiques économiques du système
- (b) caractéristiques spatiales du système
- (c) la structure industrielle de l'économie locale de la ville
- (d) l'importance de la base économique de la ville
- (e) l'économie d'agglomération représentée par les rangs des villes.

Les 5 groupes des variables représentent la plupart des théories partielles de développement régional identifiées dans la section précédente.

L'unité d'analyse de base est la ville qui est l'agglomération composée de plusieurs municipalités. Ces villes sont regroupées en neuf systèmes urbains correspondant aux neuf régions administratives. La ville primatale est la capitale régionale de la région administrative. Les 67 villes d'au moins 4 500 habitants sont rattachées à la ville primatale selon la distance à cette dernière. Le tableau de l'Annexe A1 indique les neuf systèmes urbains et les villes membres. On peut y constater que la grande majorité des villes se situent à l'intérieur de la limite de 100 milles à partir de la ville primatale.

Le tableau A2 présente quelques caractéristiques des systèmes urbains. Le taux d'urbanisation est défini comme la part de la population de l'ensemble des villes de 4 500 habitants ou plus dans la population totale de la région administrative. Le taux d'urbanisation varie entre 35 pour cent dans la région de Rimouski à 90 pour cent dans la région de Montréal. Il est intéressant de noter que le Québec de base compte pour 91 pour cent de la population urbaine résidant dans les villes de 4 500 habitants ou plus.

Les caractéristiques industrielles du système urbain sont représentées par le degré de spécialisation sectorielle du système urbain, soit

$$\frac{1}{100} \sum_j^M \frac{e_{sj} - E_{Qj}}{2} \quad M = 1, 2, 3$$

où

$e_{sj}$  = le pourcentage de la main d'oeuvre du secteur « J » dans le système « S »

$E_{Qj}$  = le pourcentage de la main d'oeuvre du secteur « J » dans l'ensemble des systèmes

Les caractéristiques spatiales du système urbain sont représentées par les 5 variables suivantes : le taux d'urbanisation de la région, le degré de concentration de la population (pour cent) urbaine dans la ville primatale, le degré d'intégration du système, le profil du système urbain et la distance entre la ville primatale et la ville donnée. L'intégration du système est définie comme suit :

$$\sum_i^{N-1} \left( \frac{P_k P_i}{D_{ki}} \right) S$$

où

$P_k$  = la population de la ville primatale du système « S »

$P_i$  = la population de la ville membre « i »

$D_{ki}$  = la distance entre la ville primatale et la ville membre

$N$  = nombre total de villes dans le système

Le profil du système urbain est défini comme suit :

$$1 - \sum (X_i + X_{i-1}) (Y_i + Y_{i-1})$$

où

$X_i$  = le pourcentage cumulé de rangs des villes à partir de la ville primatale

$Y_i$  = le pourcentage cumulé du nombre de villes suivant le même ordre que  $X_i$ .

Les rangs des villes sont :

Population de la ville	Rang
1,000,000 ou plus	1
450,000 - 1,000,000	2
90,000 - 450,000	3
30,000 - 90,000	4
21,000 - 30,000	5
8,000 - 21,000	6
4,500 - 8,000	7
4,500 ou moins	8

La valeur numérique du profil du système urbain est d'autant plus grand que le système se dote des villes de taille importante. Inversement, elle est d'autant plus petite que le système se caractérise par la domination démographique de la ville primatale.

La structure industrielle de la ville est représentée par le degré de spécialisation qui est défini comme suit :

$$\frac{1}{100} \sum_j^M \frac{e_{vj} - E_{Sj}}{2} \quad M = 1, 2, 3$$

170

où

$ev_j$  = le pourcentage de la main d'oeuvre du secteur « J » dans la ville « V »

$es_j$  = le pourcentage de la main d'oeuvre du secteur « J » dans le système « S »

Il convient de noter que le degré de diversification sectorielle de l'économie varie inversement au coefficient de spécialisation. Autrement dit, plus la valeur numérique du coefficient est grande, moins est le degré de diversification sectorielle de l'économie.

La base économique de la ville est représentée par le quotient de localisation, soit :

$$ev_j / E_{qj}$$

Enfin, l'économie d'agglomération est représentée par les rangs des villes. Cette variable est entrée sous la forme quadratique en vue de capter l'effet non-linéaire de l'économie d'agglomération.

### Résultats

Les résultats de l'analyse de régression de la croissance de la main-d'oeuvre des secteurs secondaires et tertiaires sont présentés au tableau 1. On y constate que la croissance des activités secondaires n'est pas beaucoup affectée par les caractéristiques économiques et spatiales du système urbain. La seule variable qui semble avoir un effet significatif est le taux de concentration de la population dans la ville primatale. En effet, d'après la valeur « t », la croissance des activités secondaires semble directement affectée par cette variable. Ceci suggère que dans son ensemble le secteur secondaire est encore fortement concentré dans quelques centres urbains de taille importante. L'économie d'agglomération semble être un facteur important de la croissance du secteur secondaire. Il est intéressant de noter que l'effet de l'économie d'agglomération est non-linéaire et diminue à mesure que la taille de la ville diminue.

Contrairement au secteur secondaire, le secteur tertiaire est fortement affecté par les variables spatiales du système urbain dont fait partie la ville. En premier lieu, le taux d'urbanisation de la région paraît avec un signe négatif, ce qui indique une déconcentration des activités tertiaires au profit des villes dans les régions moins urbanisées. L'intégration des villes membres à la ville primatale semble avoir un impact important sur la croissance du secteur tertiaire. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus le système urbain est bien intégré, plus grande est la probabilité de l'expansion du secteur tertiaire. Par contre, le taux de concentration de la population dans la ville primatale a un effet négatif sur la croissance du secteur tertiaire, ce qui semble confirmer l'accroissement de l'importance des

villes de taille intermédiaire [5]. Le profil du système urbain a un effet positif sur l'expansion des activités tertiaires. Autrement dit, la probabilité d'une croissance rapide du secteur tertiaire est d'autant plus grande que le système urbain est doté des villes de taille relativement importante.

Tableau 1  
ANALYSE DE RÉGRESSION: CROISSANCE DE LA  
MAIN D'OEUVRE PAR SECTEUR, 1961-1971

Variables indépendantes	Secteurs	
	secondaire	tertiaire
a) Caractéristiques économiques du système		
Degré de spécialisation	-0.67	0.34
b) Caractéristiques spatiales du système		
Taux d'urbanisation	-0.07	- 1.71**
Intégration du système	1.54	2.17*
Taux de concentration de la population dans la ville primatale	1.99*	- 2.12*
Profil du système	-1.08	2.06*
Distance à la ville primatale	1.37	- 0.83
c) Structure industrielle de la ville		
Degré de spécialisation	1.39	- 2.49*
d) Base économique de la ville		
Quotient de localisation	-0.13	- 0.77
e) Economie d'agglomération		
Rang (X)	-4.70*	-10.99*
Rang (X <sup>2</sup> )	3.56*	9.67*
Constante	6.29*	7.08*
$\bar{R}^2$	0.80	0.86
Nombre d'observations	47	47

\*: significatif à 5%    \*\*: significatif à 10%

Source des données: OPDQ et BSQ

Bref, toutes choses étant égales par ailleurs, le système urbain qui favorise le plus la croissance du secteur tertiaire est celui qui est caractérisé par une forte intégration des villes autour de la ville primatale, par un faible taux de concentration de la population dans la ville primatale et par un profil du système relativement équilibré.

L'économie d'agglomération constitue un facteur très significatif de la croissance du secteur tertiaire. Il s'avère que l'effet de cette économie diminue d'une manière quadratique à mesure que la taille de la ville diminue.

A priori, on peut s'attendre à ce que la croissance du secteur tertiaire varie selon les types d'activités tertiaires. Le tableau 2 indique les résultats d'une analyse de régression basée sur des données en coupe instantanée. Il convient de noter que dans la mesure où l'univers étudié comprend des villes de tailles différentes et d'étapes d'évolution différentes, l'analyse en coupe instantanée permet d'observer la croissance à long terme. Autrement dit, l'analyse résumée au tableau 2 représente la croissance des activités tertiaires à long terme.

D'après les résultats, tous les types d'activités sauf l'administration publique, sont directement corrélés au niveau de la diversification de l'économie du système urbain dont fait partie la ville. L'effet négatif du taux d'urbanisation n'affecte que l'administration publique, ce qui confirme l'effort du gouvernement de décentraliser et déconcentrer ses services. Tous les types d'activités tertiaires sauf l'administration publique, sont directement affectés par le niveau d'intégration du système urbain. Toutefois, d'après la valeur « t », les activités tertiaires motrices (transport, communication, finance, assurance, immeuble) sont plus significativement affectées par cette variable.

Le taux de concentration de la population dans la ville primatale a un effet négatif sur tous les types d'activités tertiaires sauf l'administration publique. En ce qui concerne l'effet du profil du système, la finance, l'assurance, l'immeuble, les socio-culturelles et l'administration publique, sont favorisés dans les systèmes relativement équilibrés. Il est intéressant de noter que le quaternaire tels transport et communication ne sont pas beaucoup affectés. Ceci n'est pas nécessairement étonnant, car ces activités se trouvent surtout dans les centres urbains les plus importants en taille. Enfin, quant au commerce, il est intéressant de noter que le quotient de localisation a un impact positif. Ceci signifie que la ville qui avait une forte base économique en commerce en 1961 avait maintenu cette base.

Le tableau 3 résume les résultats d'analyse de la croissance d'emploi des industries manufacturières. Ce tableau ne montre que les groupes des industries pour lesquelles les valeurs Fisher étaient significatives à 5 pour cent. Un certain nombre de groupes d'industries est significativement affecté par le niveau de diversification de l'économie du système urbain. Ainsi, les aliments et boissons, la bonneterie, les meubles, l'imprimerie et la plupart des industries de pointe (produits métalliques, machinerie, équipements de transport, produits électriques, produits chimiques) sont les industries dont la croissance dépend de la diversification de l'économie. D'après la

Tableau 2

ANALYSE DE RÉGRESSION: MAIN D'OEUVRE PAR GROUPES DES ACTIVITÉS  
TERTIAIRES, EN COUPE INSTANTANÉE, 1971

Variables indépendantes	Activités tertiaires				
	Transport et communication	Commerce	Finance, assur. immeuble	Socio-culturelles	Administration publique
a) Caractéristiques économiques du système					
Degré de spécialisation	- 2.52*	-2.56 *	-2.70*	- 2.74*	-1.59
b) Caractéristiques spatiales du système					
Taux d'urbanisation	- 1.32	-1.30	-1.63	- 1.48	-1.93*
Intégration du système	2.50*	2.47 *	2.62*	2.00*	1.22
Taux de concentration	- 2.76*	-3.20 *	-2.90*	- 2.97*	-1.09
Profil du système	1.59	1.61	2.00*	1.96*	1.93*
Distance à la ville primatale	- 0.07	-0.21	-0.20	- 0.86	-0.61
c) Structure industrielle de la ville					
Degré de spécialisation	1.16	1.27	1.43	1.25	0.35
d) Base économique de la ville					
Quotient de localisation	1.29	1.78**	1.43	1.16	-0.92
e) Economie d'agglomération					
Rang (X)	-10.42*	-1.02	-9.84*	-10.61	-9.25*
Rang (X <sup>2</sup> )	9.36*	9.70 *	8.67*	9.38*	7.82
Constante	7.37*	7.37 *	7.47*	7.48*	8.54*
$\bar{R}^2$	0.85	0.89	0.85	0.85	0.84
Nombre d'observations	49	49	49	49	49

\*: significatif à 5%    \*\*: significatif à 10%    Source des données: OPDQ et BSQ.

**Tableau 3:**  
**ANALYSE DE RÉGRESSION: CROISSANCE D'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES**  
**1961-1971**

Industries	SP <sub>s</sub>	RU <sub>R</sub>	INT <sub>s</sub>	RC <sub>s</sub>	CRD <sub>s</sub>	DIST	SP <sub>c</sub>	QL <sub>c</sub>	X	X <sup>2</sup>	R <sup>2</sup>	N
Aliments et breuvages	-1.82*	-1.11	2.78*	2.26*	1.11	0.10	1.06	0.41	-10.40*	9.20*	0.83	49
Produits de tabac	1.32	-0.13	-0.74	2.06*	-0.9	0.10	1.20	-3.32*	- 5.60	5.19*	0.66	49
Produits de caoutchouc	-1.15	-0.56	2.61*	-1.76**	0.46	0.70	-1.18	-3.72*	- 5.30*	4.42*	0.69	49
Bonnèterie	-2.16*	-1.10	2.48*	-2.70*	1.20	-0.27	1.36	-0.44	- 9.97*	9.03*	0.83	49
Produits de bois	0.11	1.23	0.73	-2.26*	-0.28	0.62	0.05	-0.06	- 6.36*	5.99*	0.65	49
Meubles	-2.12*	-1.10	1.92**	-2.97*	1.69**	-0.50	0.71	-0.11	- 8.08*	7.30*	0.76	49
Imprimerie	-2.17*	-0.44	1.32	-3.31*	1.62	0.44	1.11	1.59	- 9.15*	8.09*	0.81	49
Produits métalliques	-2.24*	0.48	1.65**	-2.75*	0.91	-0.23	1.10	1.00	- 9.90*	9.00*	0.82	49
Machinerie	2.06*	-2.07*	1.79**	-2.50*	1.79*	0.78	1.11	-0.66	- 8.05*	7.10*	0.78	49
Equipement de transport	-1.89**	-1.13	0.68	-1.08	1.57	0.22	2.47*	5.60*	- 4.29*	3.66*	0.75	49
Produits électriques	-2.34*	-1.06	2.05*	-3.30*	1.58	-0.65	1.06	0.83	-10.04*	9.03*	0.83	49
Produits chimiques	-1.88**	-1.12	3.04*	-2.18*	0.98	-0.36	0.79	-1.73*	- 8.47*	7.80*	0.78	49

SP<sub>s</sub>: Degré de spécialisation du système  
 RU<sub>R</sub>: Taux d'urbanisation  
 INT<sub>s</sub>: Niveau d'intégration du système  
 RC<sub>s</sub>: Taux de concentration

CRD<sub>s</sub>: Profil du système  
 DIST: Distance  
 SP<sub>c</sub>: Degré de spécialisation de la ville  
 QL<sub>c</sub>: Quotient de localisation de la ville

X: Rang  
 N: Nombre d'observations  
 \*: significatif à 5%  
 \*\*: significatif à 10%

Source des données: OPDQ et BSQ.

valeur de « t », parmi les industries indiquées, la machinerie est inversement reliée au taux d'urbanisation, ce qui signifie la tendance de déconcentration de l'industrie. Toutes les industries sauf celle de produits caoutchoutiques et celles d'équipement de transport sont directement affectées par l'intégration du système urbain. Toutes les industries sauf celle des produits caoutchoutiques et d'équipement de transport sont inversement reliées au taux d'urbanisation. Ainsi, au cours de la période 1961-1971, les régions moins urbanisées semblent avoir rattrapé les régions plus urbanisées en ce qui a trait à la croissance des industries manufacturières. Que l'industrie des produits caoutchoutiques soit directement associée au taux d'urbanisation indique que la croissance de cette industrie s'est limitée aux régions de Québec et de Montréal.

Quant à l'impact du profil du système urbain, l'industrie du meuble et celle de la machinerie sont affectées directement. Il est intéressant de noter que l'industrie d'équipement de transport est directement affectée par le niveau de spécialisation de la ville. Autrement dit, cette industrie peut connaître une croissance rapide même si l'économie locale n'est pas très diversifiée. La performance de la variable du quotient de localisation indique que les villes qui avaient une forte base en produits caoutchoutiques, en produits de tabac et en produits chimiques, ont connu un affaiblissement de leur position. Par contre, les villes qui avaient une forte base économique en équipement de transport ont accentué leur position. Enfin, toutes les industries indiquées au tableau 3 profitent de l'économie d'agglomération, surtout les industries de pointe (sauf équipement de transport, l'aliment et boisson, la bonneterie, les meubles et l'imprimerie).

Les résultats de notre analyse de la croissance des industries manufacturières peut se résumer comme suit. En premier lieu, la probabilité de croissance est d'autant plus grande que l'économie régionale (système urbain) est diversifiée. En deuxième lieu, la grande majorité des industries manufacturières sont favorisées par l'intégration du système urbain. Plus les villes membres sont intégrées à la ville primatale, plus grande est la probabilité de croissance. En troisième lieu, la presque totalité des industries manufacturières identifiées ont connu une croissance relativement rapide dans les régions moins urbanisées. Enfin, en quatrième lieu, l'impact de l'économie d'agglomération est important surtout pour les industries de pointe et même pour certaines industries traditionnelles (aliment et boisson, bonneterie, meuble et imprimerie) qui sont favorisées par la diversification de l'économie. Au fait, la diversification de l'économie semble étroitement associée à l'économie d'agglomération, ce qui n'est guère étonnant.



### Conclusion

Le discours de M. De Bané constitue un nouveau point de départ de la politique de développement régional. Il est encourageant de constater que dorénavant on mettra l'accent sur la mise en valeur des ressources locales, sur l'entrepreneuriat local, sur la consultation avec les intervenants locaux et sur l'intégration de l'approche sectorielle et l'approche spatiale. Cependant, le succès de cette nouvelle politique dépendra de la compréhension adéquate du mécanisme de la localisation spatiale et de la croissance des différents secteurs de l'économie.

Quoique limitée en portée et en profondeur, notre étude fait lumière sur l'importance de la variable spatiale dans le processus de la croissance des différentes activités économiques. En général, les activités tertiaires sont plus affectées par les variables spatiales (l'intégration du système urbain, le profil du système urbain, le niveau de concentration dans la ville primatale) que les activités manufacturières. De plus, l'impact des variables spatiales semble être particulièrement significatif pour les tertiaires moteurs. Même certaines industries manufacturières traditionnelles et la plupart des industries de pointe semblent très sensibles aux variables spatiales. Enfin l'économie d'agglomération semble avoir un impact très significatif sur les activités économiques, surtout les tertiaires moteurs et les industries manufacturières de pointe.

Les résultats de notre analyse suggèrent qu'il y ait lieu de poursuivre davantage l'examen de la dynamique de la localisation spatiale des différents secteurs de l'économie et d'orienter la politique de développement régional en fonction de meilleures connaissances du rôle que joue le système urbain dans le développement urbain et régional.

### Références

1. Anderson, K. J. Jr. « A Note on Economic Base Studies and Regional Econometric Forecasting Models », *Journal of Regional Science*, 7, 2 (1967), 325-34.
2. Berry, Brian J. L. « Hierarchical Diffusion: The Basis of Development Filtering and Spread in a System of Growth Centers » dans Niles M. Hansen (ed). *Growth Centers in Regional Economic Development*. New York : Free Press, 1972, 108-38.
3. Boisvert, Michel. La correspondance entre le système urbain et la base économique des régions canadiennes, Conseil Économique du Canada, 1978.
4. Boudeville, Jacques. *Les espaces économiques*. Presses universitaires de Paris, 1961.

5. Brunet, Yves. « Evaluation de la relation rang-taille dans le système urbain québécois entre 1871-1976 » *Actualité Économique*, 56, 4 (1980), 569-96.
6. Cameron, David M. « Regional Economic Disparities: The challenge to Federalism and Public Policy », *Canadian Public Policy*, 7, 4 (1981).
7. Chung, Joseph H. Montréal : Pôle de développement, Sous-système urbain et régional (4), *Prospectives socio-économiques du Québec*, 1ère étape, OPDQ, 1977.
8. Chung, Joseph H. « Théories de croissance urbaine et régionale » dans le *Compte-rendu du Congrès sur la méthodologie de l'aménagement et du développement*, ACFAS, 1977, 137-44.
9. Courchene, Thomas R. « A Market Perspective on Regional Disparities », *Canadian Public Policy*, 7, 4 (1981), 506-18.
10. Crowley, Ronald W. et John M. Hartwick. *Urban Growth: The Canadian Case*. Ottawa : Ministry of State, Urban Affairs, 1973.
11. De Bané, Pierre. Note pour une allocution prononcée devant les membres de la Chambre de commerce de Québec, le 30 octobre 1980.
12. Duncan, Otis Dudley. « Service Industries and the Urban Hierarchy », *Papers and Proceedings of the Regional Science Association*, Vol. 5 (1959), 105-20.
13. Friedman, John. *Regional Development Policy: A Case Study of Venezuela*. The MIT Press, 1966.
14. Gallaway, L. E. « The Economics of Labor Mobility : An Empirical Analysis », *Western Economic Journal* (1967), 211-23.
15. Higgins, B., F. Martin et André Raynauld. *Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec*. DREE, 1970.
16. Hirschman, Albert O. *The Strategy of Economic Development*. New Haven : Yale University Press, 1958.
17. Hodge, G. « Urban Structure and Regional Development », *Papers and Proceedings of the Regional Science Association*, 21 (1968), 101-23.
18. Kaldor, N. « The Core for Regional Policies », *The Scottish Journal of Political Economy*, 17 (1971), 337-47.
19. Koichi, Mira. « On the Urban Agglomeration and Economic Efficiency », *Economic Development and Cultural Change*, 21, 2 (January 1973).
20. Marcus, M. « Agglomeration Economics: A Suggested Approach », *Land Economics*, 41 (1965), 279-84.
21. Matthews, R. « Regional Dependency in Canada », *Canadian Public Policy*, 7, 2 (1981), 268-83.
22. Myrdal, Gunnar. *Rich Land and Poor*. New York : Harper and Brothers, 1957.
23. O.E.C.D. *Les politiques régionales au Canada*. 1980.
24. Pederson, Paul. « Innovation Diffusion Within and Between

- National Urban Systems », *Geographical Analysis*, 11, 3 (January 1970), 203-54.
25. Perroux, F. *L'économie du XXe siècle*. Paris : Presses Universitaires de France, 1961.
26. Peters, W. S. « Measuring of Regional Interchange », *Regional Science Association, Papers and Proceedings*, 2 (1963), 285-94.
27. Polèse, M. « Regional Disparity, Migration and Economic Adjustment: A reappraisal », *Canadian Public Policy*, 7, 4 (1981), 519-24.
28. Polèse, M. et P. Thoupin. « L'évolution de la hiérarchie tertiaire des villes : le cas de la région sud-est de Montréal, 1931-1966 », *Actualité économique* (1973).
29. Richardson, Harry W. *Regional Growth Theory*. Macmillan, 1973.

## ANNEXES

Tableau A1

SYSTÈMES URBAINS AU QUÉBEC:  
POPULATION 1961 ET 1971, DISTANCE

Systèmes urbains et villes membres	Population		Distance (milles)
	1961	1971	
<b>1. Rimouski</b>			
Rimouski*	23,870	29,969	0
Gaspé	15,613	17,211	266
Rivière-du-Loup	12,205	14,419	61
Matane	17,731	12,543	59
Mont-Joli	11,624	11,511	21
Ste-Anne-des-Monts	7,038	7,157	114
Amqui	6,114	5,601	67
Paspébiac	5,236	5,522	213
Chandler	4,574	4,806	233
Trois-Pistoles	6,051	5,884	3
Total	110,051	114,623	-
<b>2. Chicoutimi-Jonquière</b>			
Chicoutimi-Jonquière*	124,539	133,703	0
Alma	18,317	27,927	39
Dolbeau	9,513	11,234	79
Roberval	9,174	10,223	65
St-Félicien	7,516	7,102	80
Total	169,059	190,159	-
<b>3. Québec</b>			
Québec*	357,555	480,502	0
Thetford Mines	27,414	28,443	65
St-Georges	8,837	13,554	67
Montmagny	11,415	12,432	49
La Malbaie	8,483	10,329	93
Plessisville	8,205	9,310	47
Donnacona	6,556	7,898	29
Beaupré	7,374	7,564	25
Ste-Marie de Beauce	5,600	6,850	35
St-Raymond	6,473	6,751	30
Baie-St-Paul	6,032	5,739	61
Total	456,944	589,372	-
<b>4. Trois-Rivières</b>			
Trois-Rivières*	89,171	97,930	0
Shawinigan	65,175	59,487	25
Drummondville	45,010	50,662	42
Victoriaville	23,509	29,116	41
La Tuque	13,023	13,099	106
Louiseville	7,217	7,995	23
Nicolet	5,321	6,102	15
Princeville	4,559	5,220	49
Total	252,985	269,642	-

## 5. Sherbrooke

Sherbrooke*	77,885	97,550	0
Magog	15,451	16,007	16
Asbestos	17,059	16,083	44
Lac Mégantic	7,015	6,770	74
Windsor	6,342	6,717	17
Coaticook	6,906	6,569	21
Richmond	5,794	6,243	26
East Angus	4,756	4,715	13
Total	141,208	160,654	-

## 6. Hull

Hull*	113,338	149,230	0
Maniwaki	8,439	9,157	81
Mont-Laurier	7,132	8,240	122
Total	128,909	166,807	-

## 7. Rouyn-Noranda

Rouyn-Noranda*	30,193	28,562	0
Val d'Or	15,541	19,800	66
Amos	7,883	10,101	88
La Sarre	5,483	7,563	60
Malartic	6,999	5,347	50
Total	70,864	71,373	-

## 8. Sept-Îles

Sept-Îles*	14,196	24,320	0
Baie Comeau	13,936	25,290	116
Total	28,132	49,610	-

## 9. Montréal

Montréal*	2,215,627	2,743,208	0
St-Jean	37,399	47,044	24
St-Hyacinthe	36,169	52,165	32
Granby	35,720	39,942	49
St.-Jérôme	30,491	38,016	39
Valleyfield	32,959	37,430	38
Sorel	30,194	36,448	46
Joliette	23,488	29,707	49
Lachute	13,999	18,376	54
Ste-Agathe-des-Monts	6,843	8,338	66
Farnham	7,540	7,923	39
Berthierville	5,618	5,702	56
Waterloo	4,543	4,936	58
Acton Vale	3,957	4,564	54
Total	2,493,041	3,077,939	-

10. Population, systèmes 3,851,200 4,690,209

11. Population, Québec 5,259,211 6,027,764

12. (10 ÷ 11) 73.2% 77.8%

\* Représente la ville primatiale. Source des données: OPDQ et BSQ.

Tableau A2  
SYSTÈMES URBAINS ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 1971

Systèmes urbains		Régions administratives		
Système (a)	Population (b)	Régions (c)	Population (d)	Taux d'urbanisation (b) ÷ (d) %
Rimouski	114,623	Bas St-Laurent/ Gaspésie (01)	326,806	35
Chicoutimi- Jonquière	190,189	Saguenay/ Lac St-Jean (02)	265,642	71
Québec	589,372	Québec (03)	848,581	69
Trois-Rivières	269,642	La Mauricie/ Bois Francs (04)	403,651	67
Sherbrooke	160,654	Estrie (05)	243,637	66
Hull	166,807	Outaouais (07)	247,620	67
Rouyn-Noranda	71,373	Nord-Ouest (08)	166,900	42
Sept-Îles	49,610	Côte-Nord (09)	111,272	45
Montréal	3,077,939	Montréal (06)	3,414,655	90
Total	4,699,916		6,027,764	78

Tableau A2 (suite)

Québec de base et région de ressources	Population 1971
a) Québec de base	
Grand Montréal	
Montréal	3,077,939
Trois-Rivières	269,642
Sherbrooke	160,654
Sous-total	3,508,235
Hull	166,807
Québec	589,372
Total	4,264,414
b) Région de ressources	
Rimouski	114,623
Chicoutimi-Jonquière	190,189
Rouyn-Noranda	71,373
Sept-Îles	49,610
Total	425,795
c) Total: Système urbain	4,699,916
d) Grand Montréal/(c)	74.8%
e) Québec de base/(c)	90.0%

Source des données: OPDQ et BSQ.